

Panorama rapide des outils comptables et de leurs intérêts

- EXPERTISE ■ NORMES COMPTABLES
- *Newsletter N°2*



Tout entrepreneur s'est déjà posé cette question. Comment réduire le temps passé sur la gestion administrative et comptable, pour se concentrer sur son cœur de métier ?

Dans le monde des affaires d'aujourd'hui, la technologie joue un rôle crucial dans une gestion efficace de l'entreprise. Il existe une multitude d'outils disponibles qui peuvent grandement faciliter vos tâches quotidiennes et vous faire gagner un temps précieux.

Que ce soit pour la pré-comptabilité, la comptabilité, la gestion électronique des documents, la gestion des achats ou des ventes, ou encore la gestion des ressources humaines et de la paie, il existe aujourd'hui des outils spécifiques conçus pour automatiser et simplifier ces processus.

L'utilisation de ces outils n'est pas seulement un moyen de gagner du temps, elle est aussi essentielle pour obtenir une information rapide et fiable. En effet, ces outils vous permettent de suivre en temps réel l'état financier de votre entreprise, ce qui est crucial pour la prise de décisions éclairées.

De plus, ces outils facilitent aussi la conservation des documents. Cela est crucial en cas de contrôle, et permet de garantir la conformité de l'entreprise par la conservation d'archives probantes.

L'utilisation de ces outils est un investissement qui peut grandement contribuer à simplifier la vie des entrepreneurs.

Pour autant, êtes-vous familier avec tous ces outils, désormais nombreux ?

Une liste synthétique des diverses catégories d'outils vous est présentée ci-après :

1. **Pré-comptabilité** : c'est la première étape à la comptabilité. Elle consiste à collecter, trier, et enregistrer les documents comptables ;
2. **Comptabilité** : ces outils permettent l'enregistrement des transactions financières de l'entreprises dans ses livres comptables. Divers facteurs de différenciation existent désormais aujourd'hui, comme la saisie automatique des écritures, le rapprochement bancaire...
3. **Gestion Electronique des Documents (GED)** : la GED permet de numériser, classer, archiver et retrouver facilement les documents de l'entreprise. C'est un outil essentiel pour conserver des archives probantes.
4. **La gestion des achats** : ils permettent de simplifier le processus d'approbation des commandes et de suivre les dépenses. Certains permettent même de gérer les stocks.
5. **La gestion des ventes** : l'intérêt principal est de pouvoir disposer d'un outil de facturation, pouvant intégrer à la fois la gestion des devis et leur transformation en facture suite à l'acceptation du client.
6. **La gestion des notes de frais** : il s'agit de la gestion des dépenses engagées par les employés pour le compte de l'entreprise. Ces outils permettent de simplifier le processus de soumission, d'approbation et de remboursement de ces dépenses.
7. **La gestion RH et la paie** : les logiciels RH automatisent les tâches administratives (gestion des congés payés, maladie, planning...) et sont parfois couplés à un outil de paie. D'autres permettent un suivi des recrutements.

N'hésitez pas à nous contacter pour améliorer l'organisation de votre entreprise.

Auteurs



Xavier CARPINELLI

Directeur Associé • KPMG Monaco

xaviercarpinelli@kpmg.mc



Marion FAUSTINI

Expert-comptable mémorialiste • Expertise • KPMG Monaco

mfaustini@kpmg.mc



Sosthène ALLET

Expert-comptable mémorialiste • Expertise • KPMG Monaco

sallet@kpmg.mc

Contactez-nous

Bettina RAGAZZONI

Associé

bragazzoni@kpmg.mc

Stéphane GARINO

Country Senior Partner

sgarino@kpmg.mc

Xavier CARPINELLI

Directeur Associé

xaviercarpinelli@kpmg.mc

Anne-Marie FELDEN

Directeur Associé

afelden@kpmg.mc

Sylvie ROTI

Directeur Associé

sroti@kpmg.mc

Sabina DEBUSSY

Directeur Associé

sdebussy@kpmg.mc

Bernard SQUECCO

Associé

bsquecco@kpmg.mc



[2, rue de la Lùjèrneta • "Athos Palace" • 98000, Monaco](#)



mc-news@kpmg.mc



www.KPMG.mc



[@KPMG_Monaco](#)



[+377 977 777 00](tel:+37797777700)



[@kpmg-monaco](#)



[@KPMGMonaco](#)

Abonnez-vous aux Newsletters KPMG Monaco

Les Newsletters de KPMG Monaco vous permettent de recevoir des conseils de nos experts et des actualités pertinentes directement dans votre boîte mail.

Nous nous engageons à vous fournir uniquement des communications pertinentes selon vos centres d'intérêts et de vos besoins professionnels.

[Je m'abonne aux Newsletters KPMG Monaco](#)

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

[Déclaration de Confidentialité](#) | [Mentions légales](#)